

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois qu'il a été convenu d'étudier la motion n° 25 inscrite au nom du député d'Okanagan-Kootenay (M. Johnston).

L'Orateur suppléant (M. Turner): Si la Chambre y consent, nous reprendrons le débat de la motion inscrite au nom du député d'Okanagan-Kootenay (M. Johnston).

* * *

L'AGRICULTURE

DEMANDE D'ENQUÊTE GOUVERNEMENTALE SUR LA PÉNURIE DE COUVERCLES ET DE BOCAUX À CONSERVES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Johnston:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait enquêter sur la grave pénurie de couvercles et de pots servant à la mise en conserve à la maison de fruits et de légumes et prendre en outre les mesures nécessaires pour que l'an prochain, ces deux articles existent en quantités suffisantes sur le marché canadien.

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, l'aspect capricieux des règles de la Chambre ne cessera jamais de m'étonner. A cause de la durée de la session, la roue de fortune des initiatives parlementaires permet encore une fois à la Chambre de discuter des couvercles de bocaux à conserves. Je vois que certains députés sourient quand on parle de cette question, mais je sais que le député d'Okanagan-Kootenay (M. Johnston) au moins ne sourit pas.

Il est plutôt étrange qu'une question aussi insignifiante retienne l'attention du pays. Il s'agit d'une question d'importance nationale et la Chambre doit être reconnaissante au député d'Okanagan-Kootenay d'avoir proposé sa motion et permis aux députés de parler de la difficulté à obtenir des couvercles de bocaux pour la mise en conserve à la maison et de ses conséquences pour les milliers de Canadiens qui veulent économiser et profiter de la valeur nutritive des conserves faites à la maison. La motion du député propose l'institution d'une enquête sur la fourniture de couvercles de bocaux pour la mise en conserve à la maison au Canada.

● (1700)

L'opposition demande souvent qu'on enquête sur ceci ou cela, mais il est assez intéressant de constater que, dans ce cas, on a mené une enquête très approfondie et réuni tous les documents à l'appui. Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons pu déterminer exactement quelle était la situation à l'égard des achats de couvercles de bocaux, où l'on pouvait en trouver, quels étaient les problèmes de disponibilité. La pénurie de couvercles de bocaux utilisés pour la mise en conserve dans les foyers canadiens s'est produite à la suite d'une pénurie de fer blanc, utilisé pour leur fabrication, et la situation a été aggravée par une demande sans précédent des consommateurs. Ils ont augmenté leur demande, pris d'une crainte presque panique, à l'idée d'en manquer. Toutefois, on a fait un grand effort. La pénurie a sévi dans toute l'Amérique du Nord, et les consommateurs de l'Ouest canadien, surtout de Colombie-Bri-

Bocaux à conserves

tannique, ont eu du mal à obtenir des approvisionnements suffisants.

Il a été surtout difficile d'obtenir des couvercles pour pots Mason à large ouverture. C'est le genre de couvercles qu'utilisent traditionnellement les consommateurs de Colombie-Britannique. La demande de couvercles est difficile à prévoir de façon précise, ainsi elle est très forte cette année, et cette tendance semble vouloir se poursuivre; il faudra donc offrir suffisamment de couvercles aux Canadiens qui désirent faire des conserves à la maison.

Nous avons surveillé de près la situation aux États-Unis, car une partie des couvercles vendus au Canada y sont fabriqués, et les bureaux de la consommation à Washington (D.C.) signalent que la situation dans ce pays est la même qu'au Canada. Les deux sociétés canadiennes qui fabriquent cet article, l'Anchor Cap et la Closure and Bernadin, ont produit au maximum de leur capacité grâce, notamment, aux efforts déployés par le ministère de l'Industrie et du Commerce. En outre, l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations s'est intéressé de très près à ce problème et a permis à ces deux sociétés de recevoir de l'aide pour accroître leur production et répondre ainsi à la demande des consommateurs. A la suite de ces échanges, les fabricants canadiens ont installé des machines supplémentaires et augmenté leur personnel; en doublant et même en triplant leurs équipes sur les chaînes de production, ils ont réussi à répondre à la demande du public. Ces sociétés ont déjà indiqué qu'elles pourraient répondre à la demande des consommateurs dans l'Ouest canadien ainsi que sur leurs marchés habituels de l'Est. Toutefois, la distribution a été inégale, et le marché a été approvisionné à l'excès dans certaines régions du pays, tandis que d'autres régions connaissent une pénurie.

En mai 1975, le ministère de la Consommation et des Corporations a commencé à recevoir des versions contradictoires sur les possibilités d'approvisionnement des distributeurs, des détaillants et des consommateurs. Le ministère s'est donc mis en rapport de nouveau avec ces deux fabricants canadiens, il y a un an, pour faire le point. Il a constaté qu'ils produisaient à plein rendement et beaucoup plus que l'année précédente. En fait, dans le cas de Bernadin of Canada, les livraisons totales en Colombie-Britannique sont passées de 17,087 caisses en 1974 à 50,000 caisses l'an dernier. Dans le cas de la maison torontoise Anchor Cap and Closure, qui n'avait produit que 908 caisses en 1974, elle en a livré 18,500 caisses en 1975.

M. Paproski: Rien pour l'Alberta.

Mme Campagnolo: Le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) s'intéresse beaucoup à...

Des voix: Oh, oh!

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le secrétaire parlementaire a la parole.

Mme Campagnolo: Je sais que la population albertaine a le sens de l'économie et qu'elle aime bien manger, aussi je comprends parfaitement l'objection du député. La population albertaine peut compter qu'elle sera bien approvisionnée cette année.

M. Paproski: Bravo! Il était temps.